

Groupe SOMELEC
CELLULE CHARGÉE DES MARCHES (C.C.M)
COMMISSION DES ACHATS D'EXPLOITATION (C.A.E)

LETTRE CIRCULAIRE

Objet : Visite des lieux - DAO N°08/CAE/2026 relatif à la construction d'un bâtiment R+1 à usage de bureaux pour le Département de Nouadhibou ainsi que la réhabilitation des villas de passage

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la procédure de passation du marché relatif à la construction d'un bâtiment R+1 à usage de bureaux pour le Département de Nouadhibou ainsi que la réhabilitation des villas de passage (DAO N°08/CAE/2026), le Maître d'Ouvrage organise une visite des lieux selon les modalités ci-après :

Lieu	Dates	Contact
Département de Nouadhibou – SOMELEC	Ouverte jusqu'à la date d'ouverture des offres	Med Abderrahmane SAID Téléphone : 36 34 17 14

La visite des lieux est obligatoire. Elle est ouverte à compter de la date de la présente circulaire et jusqu'à la date d'ouverture des offres, les jours ouvrables, après prise de rendez-vous auprès du responsable mentionné dans le tableau ci-dessus.

Le Chef du Département de Nouadhibou, M. Med Abderrahmane SAID, est chargé d'accueillir les entreprises sur le site et de délivrer l'attestation de visite des lieux aux entreprises y ayant effectivement participé. Cette attestation doit être jointe à l'offre.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le responsable mentionné dans le tableau ci-dessus.

Président de la Commission des Achats d'Exploitation PI

Ahmed Ramdane SYLLA